

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

24 mars 2023

---

GARANTIR L'ACCÈS SÛR ET TRANQUILLE À LA NATURE POUR TOUS LES FRANÇAIS  
- (N° 886)

Adopté

**AMENDEMENT**

N° CD15

présenté par  
M. Cinieri

-----

**ARTICLE UNIQUE**

Supprimer cet article.

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Depuis la loi n°2012-325 « portant diverses dispositions d'ordre cynégétique » promulguée le 7 mars 2012, les chasseurs ont très officiellement un rôle en matière de gestion de la biodiversité et les fédérations départementales des chasseurs un rôle en matière d'information et d'éducation au développement durable en matière de préservation de la faune sauvage et de ses habitats ainsi qu'en matière de gestion de la biodiversité.

Limitier le droit de chasse en interdisant la chasse le dimanche empêcherait de nombreuses personnes de pratiquer la chasse, notamment les salariés qui travaillent en semaine.

Si des aménagements ponctuels peuvent être envisagés en fonction des territoires, il ne faut néanmoins pas aller aussi loin dans la loi.

La chasse n'est pas seulement un loisir, elle a également un rôle important pour la régulation des espèces. Les habitants des territoires dévastés par les sangliers en ont bien conscience notamment ...